



PORSCHE

PORSCHE SALES & MARKETPLACE CANADA, LTD.

Conditions d'utilisation

pour le Service de recharge Porsche Connect — Macan Électrique (à partir de MY24) et Taycan (J1.I pour MY20-24, et J1.II à partir de MY25)

Porsche Sales & Marketplace Canada, Ltd. (ci-après appelée « **Porsche Sales & Marketplace** », « **PSM** » ou « **nous** »), exploite à l'adresse www.porsche.ca (1) le portail My Porsche et (2) diverses fonctionnalités de marché en ligne (ci-après appelées **Marketplace**) pour (i) la vente ou la commercialisation de véhicules, de pièces, d'équipement et d'autres produits liés aux véhicules et indépendants des véhicules Porsche et (ii) la prestation de services liés aux véhicules et indépendants des véhicules. PSM exploite également la boutique Porsche Connect Store par l'intermédiaire de Marketplace. Lorsque vous utilisez Marketplace, qui comprend la boutique Porsche Connect, les conditions générales d'utilisation du portail My Porsche et des fonctionnalités du marché en ligne Porsche Marketplace (y compris la boutique Porsche Connect Store) ainsi que la vente des services Porsche Connect et des produits Porsche Sales & Marketplace (ci-après dénommées CG) s'appliquent. La version actuelle des conditions générales peut être consultée, téléchargée et imprimée à tout moment à l'adresse <https://connect-store2.porsche.com/ca/fr/t/termsandconditions>.

Lorsque vous visitez la boutique Porsche Connect Store, vous pouvez commander le « Service de recharge Porsche ». Les présentes conditions d'utilisation et les conditions générales régissent l'utilisation du service de recharge Porsche au Canada. En cas de conflit entre les conditions générales et les présentes conditions d'utilisation, les conditions d'utilisation prévalent. Tous les termes utilisés dans les présentes, mais qui ne sont pas définis autrement, ont la définition qui leur est donnée dans les conditions générales.

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent de manière générale au service de recharge Porsche ainsi qu'à chaque service de recharge individuel tel que décrit ci-dessous.

Seule une application pour téléphone intelligent — **My Porsche App** (ci-après dénommée « **l'application** ») — permet d'utiliser pleinement le service de recharge Porsche. **L'application** est disponible pour les appareils mobiles dotés d'un système d'exploitation soutenu et peut être téléchargée dans la boutique d'applications du fournisseur respectif des appareils mobiles ou du système d'exploitation. Des frais seront facturés conformément au paragraphe 4.2. Pour utiliser l'application sur votre appareil mobile, celui-ci doit être connecté à Internet. Cela nécessite un contrat séparé avec un fournisseur de services mobiles pour un plan de données Internet, pour lequel des frais supplémentaires et des frais d'itinérance, en cas d'utilisation à l'étranger, peuvent être engagés.

« Service de recharge Porsche »

Période de l'abonnement : 12 mois (avec renouvellement automatique)

Période de recharge incluse : Les véhicules Porsche admissibles sont accompagnés d'une période de recharge incluse, en fonction du modèle de véhicule et de l'année de modèle, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Modèle de véhicule	Année du modèle	Période d'inclusion
Taycan	2020-2024	36 mois
Taycan	2025+	24 mois
Macan Électrique	2024+	24 mois

La recharge incluse est fournie à l'échelle nationale par l'entremise des bornes de recharge d'Electrify Canada, et l'occasion de recharge incluse est définie comme des séances illimitées de 30 minutes, avec un intervalle minimum de 60 minutes requis entre les séances de recharge, pour la période définie en fonction du modèle Porsche et de l'année du modèle.

Restrictions : Le service de recharge Porsche ne peut être utilisé que pour recharger votre véhicule électrique Macan ou Taycan. L'utilisation du service de recharge Porsche avec toute autre marque ou tout autre modèle de véhicule est interdite et constitue un motif de résiliation de votre accès au service de recharge Porsche.

Avantages du service de recharge Porsche :

1. Accès au réseau de recharge et compatibilité

1.1 Le service de recharge Porsche permet l'accès et l'utilisation de bornes de recharge exploitées par Porsche Sales & Marketplace et des tiers (ci-après dénommées **bornes de recharge**) pour la recharge normale en courant alternatif (CA) et pour la recharge rapide en courant continu (CC). Pour ce faire, nous coopérons avec des exploitants de bornes de recharge sélectionnés, ainsi qu'avec des partenaires d'itinérance sélectionnés, qui fournissent les emplacements des bornes de recharge publiques sous forme de forfaits (voir également le paragraphe 2).

1.2 Toutes les bornes de recharge sont équipées d'un connecteur J1772 (pour la recharge en courant alternatif) et/ou du système de recharge combiné (CCS) (pour la recharge en courant continu) conformément aux normes nord-américaines. Les bornes de recharge individuelles sont également équipées de la norme CHAdeMO (pour la recharge en courant continu).

Compatibilité des bornes de recharge :

- En général, les bornes de recharge avec une connexion J1772 sont compatibles avec les véhicules hybrides rechargeables et les véhicules électriques équipés d'une prise de recharge J1772 ou d'une prise d'entrée de recharge CCS. Un câble de recharge supplémentaire n'est pas nécessaire.
- En général, les bornes de recharge avec une connexion CCS sont compatibles avec les véhicules électriques équipés d'une prise de recharge CCS. Un câble de recharge supplémentaire n'est pas nécessaire.
- En général, les bornes de recharge qui soutiennent la norme CHAdeMO sont compatibles avec les véhicules équipés d'une prise de recharge CHAdeMO. Les

bornes de recharge CHAdeMO ne sont pas compatibles avec les modèles de Véhicule Électrique à Batterie (VEB) Porsche.

Vous trouverez des informations sur la prise de recharge disponible sur votre véhicule dans le manuel d'utilisation de votre véhicule ou auprès du fabricant du véhicule. Si votre véhicule n'est pas équipé de l'un des types de prises ou de connecteurs susmentionnés, il se peut que le chargement (même à l'aide d'un adaptateur) ne soit pas possible. Vous êtes responsable de la capacité de recharge de votre véhicule et devez respecter toutes les réglementations et instructions fédérales, provinciales et locales applicables à l'utilisation des bornes de recharge.

- 1.3 Pour activer la borne de recharge respective à l'emplacement de recharge, la méthode d'authentification indiquée dans l'application doit être utilisée.
- 1.4 L'utilisation des bornes de recharge est soumise à différents facteurs, notamment l'existence de places inoccupées à la borne de recharge et le bon fonctionnement de la borne (cela s'applique par exemple aux bornes de recharge visiblement endommagées, qui ne peuvent pas être utilisées).

2. Renseignements sur les bornes de recharge du réseau de recharge

- 2.1 Une synthèse des bornes de recharge fournies par les opérateurs des dites bornes et les partenaires d'itinérance peut être trouvée dans l'application.
- 2.2 En fonction de leur disponibilité, les informations statiques et dynamiques suivantes sur les bornes de recharge sont disponibles dans l'application : Emplacement, options de recharge en courant alternatif et/ou continu, types de connecteurs disponibles, indication de l'occupation ou de l'inoccupation des points de chargement, indication des tarifs pour la recharge en courant alternatif et/ou continu, et nombre de points de chargement par emplacement de recharge. Porsche Sales & Marketplace n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et à l'actualité des données et des informations fournies par ces partenaires.

3 Authentification et chargement à la borne de recharge

- 3.1 **Démarrage du processus de recharge** : Pour lancer le processus de recharge standard, vous devez vous authentifier au préalable via l'**application**. Pour utiliser la fonction « Plug and Charge », le véhicule et la borne de recharge doivent tous deux soutenir cette fonctionnalité. En outre, la fonctionnalité doit être activée dans l'**application** et dans le PCM (système de gestion des communications de Porsche) du véhicule. Une fois les conditions préalables remplies, branchez la borne de recharge dans le véhicule pour lancer le processus de recharge.

Une borne de recharge peut être déverrouillée à distance par l'intermédiaire de l'application après avoir été sélectionnée dans l'application. Certaines bornes de recharge ont des caractéristiques spéciales au démarrage, et vous devrez toujours suivre les instructions sur la borne de recharge. Vous pouvez utiliser l'application pour suivre la progression d'un processus de recharge actif ; pour des raisons techniques, cette progression peut différer de la durée réelle du processus de recharge.

- 3.2 **Arrêt du processus de recharge** : Le processus de recharge peut être arrêté manuellement en déverrouillant le véhicule et en débranchant le câble de recharge. Sur certaines bornes de recharge, le processus de recharge peut également être arrêté

manuellement à l'aide de l'application. Dès que la batterie du véhicule est complètement rechargée, le processus de recharge s'arrête automatiquement. Certaines bornes de recharge ont des caractéristiques spéciales lorsque la recharge est terminée, et vous devrez toujours suivre les instructions de la borne de recharge. Une fois le processus de recharge terminé avec succès, les informations relatives au processus de recharge (c'est-à-dire le lieu où la recharge a eu lieu, la date, l'heure et le coût) seront affichées dans l'historique de recharge de l'application (pour des raisons techniques, l'historique des chargements dans l'application ne reflète pas toujours l'état actuel).

4 Prix et facturation

- 4.1 Les frais liés à l'utilisation du service de recharge Porsche sont les frais d'utilisation par recharge, qui sont calculés sur la base des éléments suivants :
 - la quantité d'énergie facturée en kWh et/ou
 - le temps de connexion en minutes et/ou
 - le forfait par processus de recharge et/ou
 - les frais de stationnement supplémentaires.

La base de la facturation au temps (par minute) est le temps de connexion (câble de recharge connecté à la borne de recharge et au véhicule). En d'autres termes, des frais sont facturés tant que le véhicule est connecté à la borne de recharge. Certaines bornes de recharge peuvent facturer des frais de stationnement supplémentaires si le véhicule reste connecté à la borne après la fin de la session de recharge. Des taxes peuvent être perçues le cas échéant.

La base de facturation par kWh est l'énergie mesurée par la borne de recharge, et non par le véhicule. Des taxes peuvent être perçues le cas échéant.

Pour la recharge inclusive d'Electrify Canada seulement (pendant la période d'inclusion) :

Pour les séances de recharge en courant continu, les 30 premières minutes sont incluses, le terme étant défini en fonction du modèle Porsche et de l'année du modèle. La recharge en courant alternatif n'est pas offerte par Electrify Canada.

Une fois la recharge terminée, vous disposerez d'un délai de grâce de 10 minutes pour déplacer le véhicule. Si la batterie n'est pas pleine, vous pouvez choisir d'arrêter et de reprendre le chargement, mais dans ce dernier cas, des frais de recharge supplémentaires s'appliqueront. Si 60 minutes ne se sont pas écoulées entre deux séances de recharge distinctes, les deux séances seront considérées comme une seule séance de recharge et facturée comme telle. Une redevance d'inactivité peut être facturée après le délai de grâce.

- 4.2 Les tarifs pertinents sont affichés à l'écran de chaque borne de recharge et dans l'application au début d'une séance de recharge. Pour Electrify Canada, les tarifs sont les mêmes à toutes les bornes de recharge. Pour la recharge chez les concessionnaires Porsche et les autres bornes de recharge de tiers, les tarifs individuels sont fixés par le concessionnaire/fournisseur. Les tarifs peuvent changer à tout moment et ne comprennent pas les taxes applicables qui peuvent également être perçues.

Tous les utilisateurs du service de recharge Porsche aux sites d'Electrify Canada seront assujettis à des frais pour les dépassements et la marche au ralenti, comme indiqué ci-dessous.

Classe de puissance	Recharge incluse	Tarif par minute après la recharge incluse	Période de grâce	Frais d'inactivité après la période de grâce par minute
Recharge en CC (jusqu'à 350 kW)	30 minutes	0,44 \$ CAD	10 minutes	0,40 \$ CAD
*Les tarifs ci-dessus reflètent les prix d'Electrify Canada. Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment. Les montants ne comprennent pas les taxes applicables.				

4.3 À la fin du mois, vous recevrez une facture globale pour les frais qui ont été enregistrés au cours d'une période de facturation ; cette information peut être consultée sur le portail My Porsche et sera envoyée par courriel à l'adresse courriel que vous avez fournie. Veuillez noter qu'en raison de circonstances techniques, l'enregistrement de certains processus de facturation peut être retardé. Cela signifie qu'un relevé de facturation peut inclure des processus de facturation d'une période de facturation antérieure, pour lesquels vous serez facturé. Vous verrez également les coûts accumulés pour la période de facturation en cours dans l'application (veuillez noter que cette vue n'est pas toujours à jour).

5 À l'issue de la période de facturation forfaitaire

5.1 **Plan de recharge de base** : À la fin de la période de recharge inclusive (dont la période dépend du modèle de véhicule Porsche et de l'année de modèle), le propriétaire du véhicule continuera d'avoir accès au service de recharge Porsche, à moins qu'il n'annule sa participation ou jusqu'à ce qu'il l'annule. Le propriétaire du véhicule sera automatiquement inscrit au plan de recharge de base (qui ne comporte pas de frais d'abonnement annuel) avec la possibilité d'ajouter des services premium qui entraîneront des frais annuels.

5.2 **Prix du plan de recharge de base** : Le plan de recharge de base ne donne accès qu'à un seul exploitant de bornes de recharge (Electrify Canada). La tarification énoncée au paragraphe 4 ne s'applique pas. En revanche, les frais par minute et/ou par kWh correspondent aux tarifs pour invités et membres Pass (« Guest and Pass Member rates ») d'Electrify Canada, qui sont affichés sur la borne au moment de l'utilisation. Il n'y a pas de période de recharge incluse dans ce plan. Certaines bornes de recharge peuvent exiger des frais supplémentaires de stationnement au ralenti si le véhicule reste branché à la borne après la fin de la séance de recharge. Des taxes peuvent être perçues le cas échéant. La facturation se poursuivra de la manière décrite au paragraphe 4.

5.3 **Plan de recharge Premium** : Les propriétaires de véhicules peuvent également souscrire à un plan de recharge Premium moyennant un abonnement annuel (tarifs disponibles dans la boutique Porsche Connect Store). Le plan de recharge Premium donne accès aux exploitants de bornes de recharge sélectionnés (Electrify Canada) et à des partenaires d'itinérance sélectionnés. Les frais par minute et/ou par kWh correspondent aux « tarifs d'adhésion Pass+ » d'Electrify Canada, qui sont affichés sur la borne au moment de la mise en service. Pour les autres partenaires, les tarifs seront affichés sur la borne de recharge individuelle. Il n'y a pas de période de recharge incluse dans ce plan. Certaines bornes de recharge peuvent facturer des frais de stationnement supplémentaires si le véhicule reste connecté à la borne après la fin de la session de recharge. Des taxes peuvent être perçues le cas échéant. La facturation se poursuivra de la manière décrite au paragraphe 4.

6 Droit de résiliation

Tous les droits de résiliation applicables, tels que définis dans les Conditions générales, s'appliquent. Les services doivent être résiliés de manière active pour éviter le renouvellement automatique et les frais qui y sont associés (le cas échéant).